



DECISION DU PRESIDENT DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

LE PRESIDENT,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°117 du 29 décembre 2023 relatif à l'adhésion de la Communauté d'agglomération Loire Forez, des communautés de communes des Vals d'Aix et d'Isable, du Pays d'Urfé et de Marcigny au syndicat mixte « Roannaise de l'eau » ;

Vu les articles L2124-1, R2124-1, L2124-3 et R2124-3 et suivants du Code de la commande publique relatifs à la procédure formalisée et à la procédure avec négociation ;

Vu la délibération n°2023-28 du Comité syndical du 5 avril 2023 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant l'admission des candidats en procédure formalisée restreinte ;

Considérant que Roannaise de l'eau a lancé le 17 avril 2024 le marché de prestation de service eau potable en rive droite de la Loire en procédure avec négociation ;

Considérant que la présente consultation prévoyait l'admission d'un maximum de trois candidats ;

Considérant que la date de remise des candidatures était fixée au 17 mai 2024 et que trois entreprises ont déposé un dossier de candidature à cette date ;

Considérant l'analyse des candidatures ;

N°24-66

Objet :

Admission des candidatures de SAUR SAS, SUEZ EAU FRANCE et VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Marché de prestation de service eau potable en rive droite de la Loire

En conséquence, Monsieur le Président,

DECIDE

1°) d'approuver les candidatures des entreprises SAUR SAS, SUEZ EAU FRANCE et VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX pour le marché de prestation de service eau potable en rive droite de la Loire ;

2°) de signer le procès-verbal d'admission des candidatures du marché de prestation de service eau potable en rive droite de la Loire ;

3°) d'inviter les trois candidats à soumissionner au marché de prestation de service eau potable en rive droite de la Loire ;

4°) de préciser que la Commission d'Appel d'Offres du groupement sera celle du coordonnateur ;

5°) de signer ladite convention .

Roanne, le

31 MAI 2024

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and several sweeping strokes below, identifying the signatory as Daniel Frechet.

Daniel FRECHET